

Le Soussigné Consul Général de S. M. le Roi
de Prusse a eut l'honneur de recevoir en son temps la
réponse de Son Excellence Monsieur le Sénateur
Francisco Carneiro de Campos Ministre & Secrétaire
d'Etat des relations extérieures de S. M. l'Empereur
du Brésil, au sujet de la permission d'embarquer
librement une caisse à bord du Navire George
Henrij allant à Hambourg, marqué KM n. 1.
& contenant des objets d'histoire naturelle destinée
pour le Musée de Berlin.

La Portaria a ce neffaire, du 6 Octobre 1830,
étant arrivée à l'Administrador de diversas rendas
nationales, contenait bien les mots livremente e
sem ser abertad, mais l'Administrateur ayant
voulu exiger des droits de sortie, malgré la
représentation du Soussigné, qui il seroit de toute
impossibilité de donner une évaluation à ces
objets et se fondant sur ce que la Portaria ne
portoit pas livre de direitos, cette caisse ne put
partir.

Aujourd'hui que le Soussigné desire embarquer
cette caisse à bord du Navire Prince Royal de
Prusse, il renouvelle sa prière à Son Excellence
de vouloir bien lui obtenir un nouvel ordre
qui satisfasse sous les scrupules de l'Administrateur.
Il saisit cette occasion pour renouveler à Son
Excellence l'assurance de sa haute & parfaite
considération.

Rio de Janeiro 22 Janvier 1831.

A Son Excellence

Monsieur le Sénateur
Francisco Carneiro de Campos.
Ministre Secrétaire d'Etat

Paul Thoremin
Consul Gén. de Prusse